



Assemblée générale

Distr. limitée
10 décembre 2009
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarante-septième session
Vienne, 8-19 février 2010

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
7. Questions relatives à la télédétection de la Terre, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
8. Débris spatiaux.
9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
10. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
11. Utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
12. Objets géocroiseurs.
13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale.
14. Viabilité à long terme des activités spatiales.
15. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des



intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.

16. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique.
17. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Annotations*

2. Élection du Président

Au paragraphe 43 de sa résolution 64/86 intitulée "Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace", l'Assemblée générale a entériné la composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2010-2011¹, et est convenue que le Comité et ses sous-comités devraient élire les membres de leurs bureaux à leurs sessions respectives en 2010 conformément à cette composition.

Le Comité, à sa cinquante-deuxième session, est convenu que Ulrich Huth (Allemagne) serait élu Président du Sous-Comité scientifique et technique².

3. Déclaration du Président

Le Président fera le point sur les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité scientifique et technique qui sont survenus depuis sa quarante-sixième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales

Les rapports annuels des États Membres sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité (A/AC.105/953 et additifs). Les déclarations faites au titre de ce point de l'ordre du jour ne devraient pas dépasser 5 à 10 minutes (voir A/AC.105/786, par. 16).

5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Au paragraphe 17 de sa résolution 64/86, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que les activités prévues en 2010 par le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales concerneraient notamment la gestion des ressources en eau, les avantages socioéconomiques tirés des activités spatiales, la technologie des petits satellites au service du développement durable, la météorologie spatiale, les systèmes mondiaux de navigation par satellite, la recherche et le sauvetage et le droit de l'espace³.

* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 20* (A/64/20), par. 309.

² Ibid.

³ Ibid., par. 82.

Le Sous-Comité sera saisi du rapport de la Spécialiste des applications spatiales sur l'exécution du Programme en 2009 et 2010, qui contient une liste des États qui contribuent au Fonds d'affectation spéciale pour le Programme (A/AC.105/969).

Le Sous-Comité sera également saisi des rapports ci-après concernant les stages de formation, colloques et ateliers organisés en 2009 dans le cadre du Programme:

a) Atelier ONU/Azerbaïdjan/États-Unis/ESA sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenu à Bakou du 11 au 15 mai 2009 (A/AC.105/946);

b) Colloque ONU/Autriche/ESA sur les programmes de petits satellites pour le développement durable, tenu à Graz (Autriche) du 8 au 11 septembre 2009 (A/AC.105/966);

c) Atelier ONU/Pérou/ESA sur l'application intégrée des techniques spatiales au développement durable des régions montagneuses des pays andins, tenu à Lima (Pérou) du 14 au 19 septembre 2009 (A/AC.105/968);

d) Atelier ONU/ESA/NASA/Agence spatiale japonaise sur les sciences spatiales fondamentales et l'Année héliophysique internationale 2007, tenu à Daejeon (République de Corée) du 21 au 25 septembre 2009 (A/AC.105/964);

e) Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur les techniques spatiales intégrées et l'information spatiale pour l'analyse et la prévision des changements climatiques, tenu à Daejeon (République de Corée) du 9 au 11 octobre 2009 (A/AC.105/970);

f) Dixième atelier ONU/Académie internationale d'astronautique sur les petits satellites au service des pays en développement, tenu à Daejeon (République de Corée) le 13 octobre 2009 (A/AC.105/971).

Au paragraphe 9 de sa résolution 64/86, l'Assemblée générale est convenue qu'à sa quarante-septième session, le Sous-Comité scientifique et technique devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail plénier.

Le Groupe de travail plénier examinera le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Au paragraphe 32 de sa résolution 64/86, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction qu'un certain nombre des recommandations figurant dans le Plan d'action du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur l'application des recommandations d'UNISPACE III (voir A/59/174, sect. VI.B) avaient été mises en œuvre et que des progrès satisfaisants avaient été réalisés dans l'application des recommandations restantes. Le Groupe de travail plénier examinera l'application des recommandations d'UNISPACE III.

8. Débris spatiaux

Au paragraphe 13 de sa résolution 64/86, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que certains États appliquaient déjà les mesures de caractère facultatif relatives à la réduction des débris spatiaux, au moyen de mécanismes nationaux et conformément aux directives du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux et aux lignes directrices du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique relatives à la réduction des débris spatiaux⁴, approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/217.

Au paragraphe 14 de la même résolution, l'Assemblée générale a invité les autres États Membres à appliquer, grâce à des mécanismes nationaux pertinents, les lignes directrices du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique relatives à la réduction des débris spatiaux.

Au paragraphe 15 de la même résolution, l'Assemblée générale a jugé indispensable que les États Membres prêtent davantage attention au problème des collisions d'objets spatiaux, y compris ceux qui utilisent des sources d'énergie nucléaires, avec des débris spatiaux et aux autres aspects de la question des débris spatiaux. Elle a demandé que les recherches sur cette question se poursuivent au niveau national, que les techniques de surveillance des débris spatiaux soient améliorées et que des données sur ces débris soient rassemblées et diffusées. Elle a également estimé que le Sous-Comité scientifique et technique devrait, autant que possible, en être informé, et est convenue qu'une coopération internationale s'imposait pour élaborer les stratégies appropriées et abordables destinées à réduire le plus possible l'incidence des débris spatiaux sur les futures missions spatiales.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat présentant les informations communiquées par des États Membres concernant la recherche nationale sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaires et les problèmes relatifs à leur collision avec des débris spatiaux (A/AC.105/951 et additifs).

9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

Au paragraphe 20 de sa résolution 64/86, l'Assemblée générale a pris note avec satisfaction des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités prévues pour la période 2007-2009, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER).

Au paragraphe 21 de la même résolution, l'Assemblée générale a approuvé le plan de travail de UN-SPIDER pour l'exercice biennal 2010-2011⁵, et a invité les États Membres à fournir, à titre volontaire, tout l'appui nécessaire à ce programme, y compris sur le plan financier, pour lui permettre d'exécuter son plan de travail.

Au paragraphe 22 de la même résolution, l'Assemblée générale s'est félicitée de ce que, conformément à sa résolution 61/110, des bureaux régionaux d'appui avaient été créés en Iran (République islamique d'), au Nigéria et en Roumanie, et qu'un accord de coopération avait été conclu avec le Centre asiatique de prévention des

⁴ Ibid., *soixante-deuxième session, Supplément n° 20 (A/62/20)*, par. 117 et 118, et annexe.

⁵ Voir A/AC.105/937.

catastrophes pour appuyer la mise en œuvre d'activités dans le cadre du programme UN-SPIDER⁶.

Le Sous-Comité sera saisi d'un document sur la stratégie de renforcement des capacités de UN-SPIDER (A/AC.105/947), d'un document sur les progrès réalisés en 2009 dans la mise en œuvre de UN-SPIDER (A/AC.105/955) et d'un document sur les activités de promotion menées en 2009 dans le cadre de UN-SPIDER (A/AC.105/952).

Le Groupe de travail plénier examinera le recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.

10. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite

Au paragraphe 18 de sa résolution 64/86, l'Assemblée générale s'est félicitée des progrès réalisés par le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite en vue d'assurer la compatibilité et l'interopérabilité des systèmes mondiaux et régionaux de positionnement, de navigation et de synchronisation et de promouvoir l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite et leur intégration dans les infrastructures nationales, en particulier des pays en développement.

Au paragraphe 19 de la même résolution, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique selon laquelle le Bureau des affaires spatiales devrait continuer d'assurer le secrétariat exécutif du Comité international et de son Forum des fournisseurs⁷.

La quatrième réunion du Comité international sur les GNSS s'est tenue à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie), du 14 au 18 septembre 2009, et sa cinquième réunion sera organisée conjointement par l'Italie et la Commission européenne en 2010.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat sur la quatrième réunion du Comité international sur les GNSS (A/AC.105/948) et d'un rapport sur les activités exécutées en 2009 dans le cadre du plan de travail du Comité international (A/AC.105/950).

11. Utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Au paragraphe 9 de sa résolution 64/86, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité scientifique et technique devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

Au paragraphe 11 de la même résolution, l'Assemblée générale a accueilli avec satisfaction le Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, adopté par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-sixième session et approuvé par le Comité à sa cinquante-deuxième session⁸.

⁶ Ibid., *soixante-quatrième session, Supplément n° 20* (A/64/20), par. 122.

⁷ Ibid., par. 133.

⁸ Ibid., par. 138, et A/AC.105/934.

Au paragraphe 12 de la même résolution, l'Assemblée générale a noté que la Commission des normes de sûreté de l'Agence internationale de l'énergie atomique avait approuvé le Cadre de sûreté à sa vingt-cinquième session, en avril 2009, et s'est félicitée de la coopération constructive et efficace qui s'est instaurée entre le Sous-Comité et l'Agence aux fins de l'élaboration du Cadre de sûreté, qui constitue un exemple de coopération fructueuse entre organismes des Nations Unies.

12. Objets géocroiseurs

Au paragraphe 9 de sa résolution 64/86, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité scientifique et technique devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur les objets géocroiseurs.

Le Groupe de travail poursuivra les travaux entrepris durant la période intersessions sur la rédaction de procédures internationales sur la gestion des risques que présentent les objets géocroiseurs et recherchera un consensus sur la question, examinera l'état d'avancement de la coopération et de la collaboration internationales dans le domaine de l'observation d'objets géocroiseurs, et facilitera, pour consolider les capacités internationales de détection des risques liés aux objets géocroiseurs, l'échange, le traitement, l'archivage et la diffusion de données⁹.

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport décrivant les activités de recherche menées par les États membres, les organisations internationales et d'autres entités sur les objets géocroiseurs (A/AC.105/949). En outre, le quatrième Rapport intérimaire de l'Équipe sur les objets géocroiseurs sera communiqué au Sous-Comité.

13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale

Au paragraphe 10 de sa résolution 64/86, l'Assemblée générale s'est félicitée de ce qu'à sa quarante-septième session le Sous-Comité scientifique et technique commencera à examiner, dans le cadre d'un plan de travail pluriannuel, un nouveau point intitulé "Initiative internationale sur la météorologie spatiale"¹⁰.

D'après le plan de travail, le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur les plans régionaux et internationaux de mise en œuvre de l'Initiative internationale sur la météorologie spatiale (A/AC.105/967 et additif), examinera l'exploitation continue des réseaux d'instruments existants et encouragera le déploiement de nouveaux instruments de ce type.

14. Viabilité à long terme des activités spatiales

Au paragraphe 10 de sa résolution 64/86, l'Assemblée générale s'est félicitée de ce qu'à sa quarante-septième session, le Sous-Comité scientifique et technique commencera à examiner, dans le cadre d'un plan de travail pluriannuel, un nouveau point intitulé "Viabilité à long terme des activités spatiales"¹¹.

⁹ A/AC.105/911, annexe III, par. 11.

¹⁰ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 20* (A/64/20), par. 155 et 164, et A/AC.105/933, annexe I, par. 16.

¹¹ *Ibid.*, *soixante-quatrième session, Supplément n° 20* (A/64/20), par. 161 et 164.

D'après le plan de travail, le Sous-Comité tiendra un débat général sur les enjeux actuels et futurs des activités spatiales, ainsi que sur les mesures qui pourraient renforcer leur viabilité à long terme, en vue de la création d'un groupe de travail ouvert à tous les États membres du Comité¹².

16. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique

À sa quarante-septième session, le Sous-Comité présentera au Comité sa proposition concernant un projet d'ordre du jour provisoire pour sa quarante-huitième session, en 2011. Conformément à l'accord intervenu au sein du Comité à sa quarante-deuxième session, les débats sur ce point devaient notamment permettre de déterminer les sujets devant être examinés en tant que thèmes de discussion distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels¹³. Ce point sera examiné par le Groupe de travail plénier.

Colloque

Le Comité s'est félicité de ce que le Sous-Comité soit convenu que le colloque destiné à renforcer le partenariat avec l'industrie (colloque avec l'industrie), qui doit être organisé par le Bureau des affaires spatiales et tenu pendant la première semaine de la quarante-septième session du Sous-Comité (A/AC.105/933, annexe I, par. 19), aurait pour thème "Favoriser le développement des techniques spatiales"¹⁴.

¹² Ibid., par. 161.

¹³ Ibid., *cinquante-quatrième session*, Supplément n° 20 et rectificatif (A/54/20 et Corr.1), annexe I, sect. A.

¹⁴ Ibid., *soixante-quatrième session*, Supplément n° 20 (A/64/20), par. 163.

Annexe

Calendrier indicatif des travaux*

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Semaine du 8 au 12 février 2010		
Lundi 8 février	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Président Point 3. Déclaration du Président Point 4. Débat général	Colloque avec l'industrie organisé par le Bureau des affaires spatiales sur le thème "Favoriser le développement des techniques spatiales"
Mardi 9 février	Point 4. Débat général Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^a Point 11. Sources d'énergie nucléaires ^b	Point 4. Débat général Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^a Point 11. Sources d'énergie nucléaires ^b
Mercredi 10 février	Point 4. Débat général Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^a Point 6. UNISPACE III ^a Point 11. Sources d'énergie nucléaires ^b	Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^a Point 6. UNISPACE III ^a Point 11. Sources d'énergie nucléaires ^b
Jeudi 11 février	Point 6. UNISPACE III ^a Point 8. Débris spatiaux Point 9. Appui à la gestion des catastrophes ^a Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales	Point 6. UNISPACE III ^a Point 8. Débris spatiaux Point 9. Appui à la gestion des catastrophes ^a Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales
Vendredi 12 février	Point 8. Débris spatiaux Point 9. Appui à la gestion des catastrophes ^a Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales	Point 8. Débris spatiaux Point 9. Appui à la gestion des catastrophes ^a Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales

* À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États membres devraient continuer de recevoir un calendrier indicatif des travaux ne préjugant pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 168 et 169 b)).

^a Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 9 de la résolution 64/86 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen des points 5, 6, 9 et 16 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité scientifique et technique reprendra l'examen de ces points le vendredi 19 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail plénier.

^b Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué conformément au paragraphe 9 de la résolution 64/86 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 11 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 18 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Semaine du 15 au 19 février 2010		
Lundi 15 février	Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 12. Objets géocroiseurs ^c Point 13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale	Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 12. Objets géocroiseurs ^c Point 13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale
Mardi 16 février	Point 12. Objets géocroiseurs ^c Point 13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale Point 15. Orbite géostationnaire	Point 12. Objets géocroiseurs ^c Point 13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale Point 15. Orbite géostationnaire
Mercredi 17 février	Point 7. Télédétection Point 15. Orbite géostationnaire Point 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique ^a	Point 7. Télédétection Point 15. Orbite géostationnaire Point 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique ^a
Jeudi 18 février	Point 7. Télédétection Point 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique ^a Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace	Point 7. Télédétection Point 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique ^a Adoption du rapport du Groupe de travail sur les objets géocroiseurs
Vendredi 19 février	Adoption du rapport du Groupe de travail plénier Point 17. Rapport au Comité	Point 17. Rapport au Comité

^c Le Groupe de travail sur les objets géocroiseurs, qui sera de nouveau convoqué conformément au paragraphe 9 de la résolution 64/86 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 12 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 18 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.